

Certificate of Advanced Studies HES-SO en Interprétation

Descriptif de module

Filière(s) :	Post-grade
Orientation(s) :	Interprétation

1. Intitulé de module	
Code	
Intitulé du module	Formation spécifique / Musique de chambre
Type de module	<input type="checkbox"/> Formation principale <input type="checkbox"/> Formation spécifique <input type="checkbox"/> Formation complémentaire
Niveau du module	<input type="checkbox"/> Premier, 2 ^{ème} et éventuellement 3 ^{ème} semestre
Organisation temporelle	<input type="checkbox"/> Module sur un semestre <input type="checkbox"/> Module sur deux semestres consécutifs <input type="checkbox"/> Module d'été <input type="checkbox"/> Module d'hiver
2. Organisation	
Crédits ECTS	2
Langue d'enseignement	<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais
3. Prérequis	
Formation initiale	Etre titulaire d'un master d'interprétation ou titre jugé équivalent
Admission	Acceptation du dossier de candidature
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
Renforcement des compétences dans le domaine de la musique de chambre	

5. Contenu et forme d'enseignement

Unités d'enseignement	Validation	ECTS	Remarques
Musique de chambre	Epreuves publiques	2	2 projets

6. Modalités d'évaluation et de validation

Musique de chambre : Deux épreuves publiques devant jury. Note de 0 à 6 par 1/10^{ème} de point. Seuil de réussite : 4..
La validation du module requiert la validation de l'unité d'enseignement.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	<input type="checkbox"/> Remédiation possible (travail de certificat uniquement) <input type="checkbox"/> Pas de remédiation
Modalités	

8. Remarques

La réalisation de ce module est placée sous la responsabilité du Conseil académique

9. Bibliographie

10. Enseignants – responsable(s) de module

A définir avec le/la responsable du CAS Interprétation

Validation du descriptif

Date de validation	Mai - Juin 2010
Instance de validation	Conseil de domaine Musique et arts de la scène et Conseil de direction de la HES-SO